

Faire mon actualisation pôle emploi

1° Démarrer votre navigateur préféré (ici Microsoft Edge)



2° Rechercher Pôle emploi et entrer sur le site web

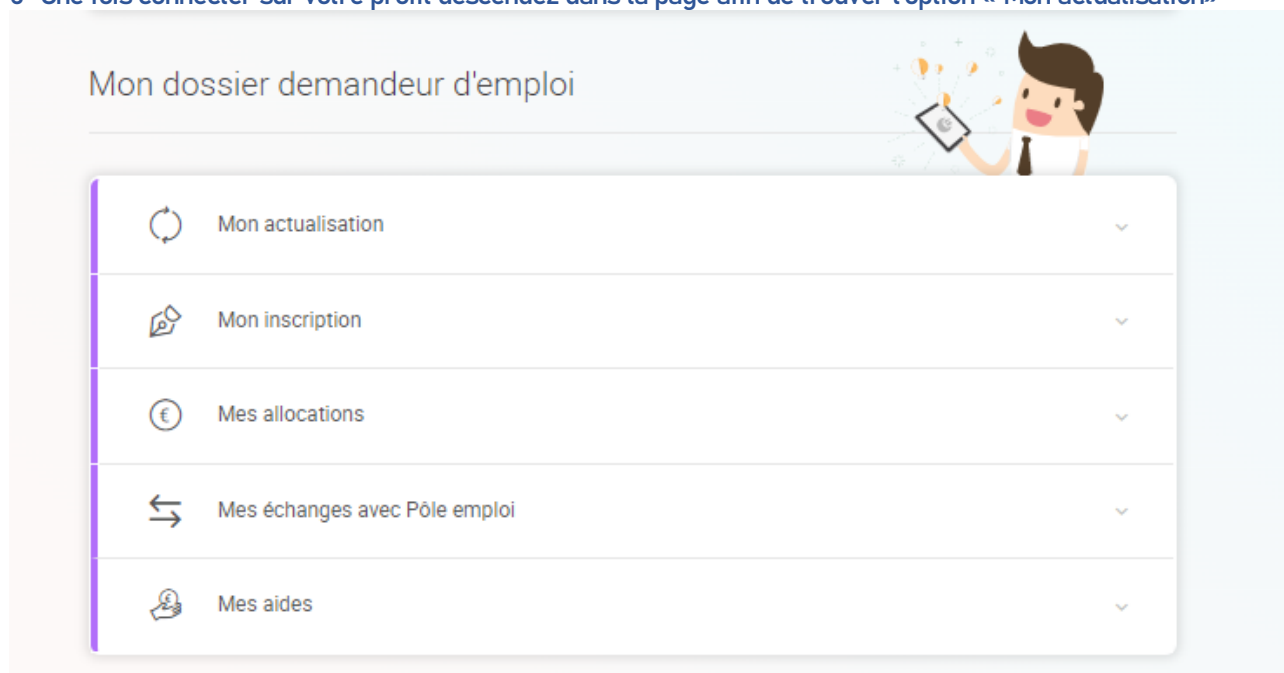
3° Cliquer sur le bouton « Connexion » et sélectionner l'option candidat dans la liste déroulante.

The screenshot shows a Bing search results page for 'Pôle emploi'. The search bar at the top contains 'Pôle emploi'. Below the search bar, there are tabs for 'TOUT', 'IMAGES', 'VIDÉOS', 'CARTES', 'ACTUALITÉS', 'SHOPPING', and 'À PROPOS DES RÉSULTATS DE RECHERCHE'. The main results area shows a link to 'Accueil Pôle emploi | Pôle emploi' with the URL 'https://www.pole-emploi.fr'. To the right, there is a map of Yvetot and a section titled 'Pôle Emploi Yvetot' with details about its location and hours. The bottom of the page features a banner with the text 'Tous vigilants !' and 'En direct des régions !'.

4° Rentrer votre identifiant et mot de passe pôle emploi, cliquer ensuite sur « Se connecter »

The image shows the Pôle emploi login page for candidates. At the top, there is the Pôle emploi logo and the text 'Connexion candidat'. Below this, there is a security warning: 'Soyez vigilant : Information de sécurité'. A note states 'Tous les champs sont obligatoires'. The form has two main sections: 'Nom d'utilisateur' with a text input field containing 'PacomeH', and 'Mot de passe' with a password input field. There is a link 'J'ai oublié mon mot de passe' below the password field. At the bottom, there are two buttons: 'RETOUR' and 'SE CONNECTER'.

5° Une fois connecter sur votre profil descendez dans la page afin de trouver l'option « Mon actualisation»



6° Le formulaire est en plusieurs étapes, attention les visuels si dessous ne reflète pas votre situation, veuillez remplir avec les informations qui vous correspondent (Pour information les sommes que vous renseignerez doivent être arrondies. (Ex : 1257,84€ devra être noté 1257€)



Ceci est un simulateur : les informations saisies ne seront pas enregistrées dans votre dossier

Accueil Espace Personnel / Actualisation demandeur d'emploi

Bonjour,

Vous êtes déjà dans votre espace pour le mois de janvier 2022

Avez-vous une autre activité pour un employeur et/ou avez-vous une autre entreprise ? ☒ Oui ☐ Non

Liste de vos activités ajoutées ⓘ

Merci de saisir chacune de vos activités pour le mois de janvier 2022

Ajout d'une activité

Sélectionnez le type d'activité

☒ J'ai travaillé pour un employeur ☐ J'ai une entreprise

Ex : CDD, CDI, intérim ... Ex : Auto-entrepreneur, VDI, SARL, SAS ...

Nom de l'employeur

Nombre d'heures travaillées

Ex : Pour 10,45 heures, saisissez 10 heures

Montant total de votre salaire brut (réel ou estimé) (facultatif)

Ex : Pour 20,70 euros, saisissez 20 euros

Période⁽¹⁾

Du - au - janvier 2022

(1) Si cette activité s'étend sur plusieurs mois, saisissez uniquement la période correspondant au mois de janvier 2022

ANNULER VALIDER

+ AJOUTER UNE ACTIVITE

Total

pour 1 employeur(s)

15h

200€

Si vous répondez « OUI » à cette étape vous devrez renseigner le nom de l'employeur le temps de travail effectué ainsi que la période et la somme perçu.

7° A cette étape vous devrez renseigner si vous avez été en formation, en arrêt maladie ou si vous avez perçu une pension quelconque, vous pouvez cocher la case « NON » sur les différents champs du formulaire

Actualisation

Activités 1

Situations particulières 2

Validation 3

Accueil Espace Personnel / Actualisation demandeur d'emploi

2. Situations particulières

Les champs sont obligatoires sauf indication contraire (mention "facultatif")

Situations particulières pour le mois de janvier 2022

Formation ⓘ

Avez-vous été en formation ? ☒ Oui ☐ Non

Veuillez préciser votre formation :

Nom de la formation (facultatif)

Période de la formation (format JJ/MM/AAAA)

Du au

Arrêt maladie et/ou en congé paternité ⓘ

Avez-vous été en arrêt maladie ou en congé paternité ? ☒ Oui ☐ Non

Veuillez préciser les dates de votre arrêt maladie ou de votre congé paternité :

Période de l'arrêt maladie ou du congé paternité (format JJ/MM/AAAA)

Du au

Pension d'invalidité ou pension de retraite ⓘ

Avez-vous perçu une nouvelle pension d'invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie ou une nouvelle pension de retraite ? ☒ Oui ☐ Non

☐ J'ai perçu une nouvelle pension d'invalidité 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie

☐ J'ai perçu une nouvelle pension de retraite

Étape suivante : Validation

8° La dernière étape est la validation de votre déclaration, c'est un récapitulatif de ce que vous avez pu déclarer précédemment, vérifier vos informations et cliquer sur « valider mon actualisation » s'il n'y pas d'erreur. Vous pouvez modifier votre déclaration en cliquant sur le bouton « Modifier » avec le crayon.

Accueil Espace Personnel / Actualisation demandeur d'emploi

Ceci est un simulateur : les informations saisies ne seront pas enregistrées dans votre dossier

Actualisation

Activités 1

Situations particulières 2

Validation 3

3. Validation

Récapitulatif de votre actualisation du mois de janvier 2022

Afin de valider votre actualisation, merci de bien vouloir vérifier l'ensemble des informations ci-dessous et de répondre à la question concernant le maintien de votre inscription suite en bas de page.

Vérification de mes données

Déclaration de situation pour le mois de janvier 2022

1. Activités

Vous avez déclaré

Activité pour un employeur :

Entreprise 1

Du 03 Janvier 2022 au 06 Janvier 2022

Vous avez travaillé 10h pour un montant de 200 € brut

Total pour 1 employeur(s) : 10h, 200€

2. Situations particulières

Vous avez déclaré ne pas avoir été en formation

Vous avez déclaré ne pas avoir été en arrêt maladie ou en congé paternité

Vous avez déclaré ne pas percevoir une nouvelle pension d'invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie et ne pas percevoir une nouvelle pension de retraite

Votre inscription

Souhaitez-vous rester inscrit à Pôle emploi ? ☐ Oui ☐ Non

En application du code du travail, toute fausse déclaration vous expose à des sanctions pénales, à une radiation, ainsi qu'à l'exclusion du revenu de remplacement.

En maintenant votre inscription, vous vous engagez à :

- Accomplir et pouvoir justifier (selon votre projet professionnel) des démarches en vue de retrouver un emploi, de réaliser votre projet de reconversion professionnelle, de créer, reprendre ou développer une entreprise ;
- Vous rendre à tous vos rendez-vous ;
- Signaler tout changement de situation dans un délai de 72 heures (notamment en cas de changement d'adresse, d'entrée en formation, de reprise de travail, de maladie, de maternité, de retraite, etc. ;).

(1) Articles L 5411-2, articles L 5411-4 et suivants, articles L 5412-1 et suivants, article L 5425-1-2 (3) du code du travail